



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

appels d'offres

Question écrite n° 36265

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'application de la décentralisation aux procédures d'appel d'offres des administrations publiques et de ses fractions. En effet, alors qu'elles représentent environ 50 % du potentiel local du marché des micro-ordinateurs et services associés, la très grande majorité des administrations engage leurs procédures d'appels d'offres depuis Paris, pour des livraisons dans l'ensemble du territoire métropolitain et des DOM-TOM. Cette situation a pour conséquence de pénaliser durement les acteurs de l'économie locale, aussi bien en matière de création d'emplois que de développement économique. Il souhaiterait, dès lors, alors que la décentralisation a notamment pour objectif de produire une meilleure adéquation des moyens aux nécessités du terrain, attirer l'attention du Gouvernement sur ce sujet et connaître sa position.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36265

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2004, page 2172

Question retirée le : 4 mai 2004 (Fin de mandat)